

**RELEVÉ DE DECISIONS  
DE LA SEANCE DU  
17 MAI 2021**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni à distance le lundi 17 mai 2021 à 8 heures 30 :

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
  - AFRIC@CTION ;
  - PROMETHEE EDUCATION ;
  
- a validé, à l'unanimité des voix exprimées, les conventions annuelles 2020-2021 des associations permanentes suivantes :
  - Sciences Po School of Research Association ;
  - SPIV (Association des étudiantes et étudiants en double cursus Scpo/Sorbonne-Paris IV) ;
  - Bureau des élèves de Sciences Po Paris campus du Havre ;
  - Bureau des élèves de Sciences Po Paris campus de Dijon ;
  - Association Pistes pour la Réussite campus de Reims ;
  
- a validé, à l'unanimité, les financements des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
  - Financement de 650 € à l'association des Polonais de Sciences Po (ASPOL) ;
  - Financement de 1 100 € à l'association Pour le Brésil ;
  
- a adopté, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2021 sous réserve de modifications ultérieures.



Raphaël Charpentier  
Président enseignant



Mariana de Abreu Nunes da Silva  
Présidente étudiante